

PROCES-VERBAL
du 28 mars 2014

TABLE DES MATIERES

1.01 – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL	2
Intervention de Mme ZAHM, doyenne de l'Assemblée	2
1.02 – ELECTION DU MAIRE	3
Procédure menée par Mme ZAHM.....	3
Candidat : M. Vincent LEDOUX	
Nombre de suffrages exprimés : 32	4
Nombre de vote déclaré nul : 1	4
M. LEDOUX, ayant obtenu 32 voix, est déclaré élu Maire de Roncq.....	4
1.03 – DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS	5
1.04 – ELECTION DES ADJOINTS	5
Présentation par M. LE MAIRE.....	5
Candidature de la liste Rodrigue DESMET (Ensemble pour Roncq avec V. LEDOUX)	
Nombre de suffrages exprimés : 29	5
Nombre de votes déclarés nuls : 4.....	5
La liste de Rodrigue DESMET est élue avec 29 voix.....	5
Intervention de M. VANDAMME « Roncq avenir ».....	6
Intervention de M. PLOUVIER « Action ronquoise citoyenne »	7
Intervention de M. LE MAIRE	7

M. LE MAIRE –

Bonsoir à tous.

1.01 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. LE MAIRE –

Ma qualité de Maire m'invite à déclarer installés les nouveaux élus de ce Conseil municipal et je vais demander au benjamin, M. COSYN, de bien vouloir procéder à son premier appel. C'est un moment émouvant dont il va se tirer à merveille.

M. COSYN –

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE LE 28 mars 2014 : **33**

PRESENTS :

Vincent LEDOUX ; Chantal NYS ; Rodrigue DESMET ; Thérèse-Marie COUVREUR ; Patrick BOSSUT ; Annick CASTELEIN ; Antonio DA SILVA ; Anne THOREZ ; Michel PETILLON ; Nathalie CARDON ; Thibault TELLIER ; Rose-Marie BUCHET ; Thierry BUCQUOYE ; Jacqueline FONSECA ; Laurent WINDELS ; Claudine ZAHM ; Xavier DUQUESNE ; Réjane CASTEL ; Franck GILME ; Claudia GELINEAU ; Dany DELBECQUE ; Cathleen COPPIN-QUIVRON ; Louis COSYN ; Claudie RIUS ; Mustapha GUIROUS ; Alexandra COUSTY ; Thierry MITTENAERE ; Peggy ROBERT ; Patrick VANDAMME ; Valérie WILLEMETZ ; Eric ZAJDA ; Guy PLOUVIER.

ABSENT(S) :**PROCURATION :**

Jonathan GLIBERT donne procuration à Rodrigue DESMET

M. LE MAIRE –

Merci. Il me revient maintenant d'accueillir Madame ZAHM qui est la doyenne de cette assemblée et à qui revient le privilège de présider cette séance.

Mme ZAHM –

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, c'est un grand honneur pour moi que de présider, pour un temps seulement, cette séance d'installation du Conseil municipal de Roncq nouvellement élu.

J'y vois une certaine ironie, moi qui suis aujourd'hui la doyenne du Conseil bien qu'étant finalement une jeune Ronquoise, installée dans notre belle ville depuis maintenant huit ans.

J'ai pu, au fil des ans, découvrir une ville à la campagne dans laquelle il fait bon vivre.

J'ai rencontré de nouveaux amis dont certains sont présents dans cette assemblée.

Et c'est tout naturellement que j'ai eu envie de m'investir afin d'apporter ma modeste contribution à l'équipe de Vincent LEDOUX qui œuvre depuis tant d'années à un développement harmonieux de Roncq.

Cette équipe, en partie renouvelée aujourd'hui, compte dans ses rangs toutes les catégories sociales, tous les domaines professionnels et tous les âges ; c'est ce qui fait sa richesse et je suis heureuse d'en faire partie.

M. COSYN ayant fait l'appel, je passe sur le quorum qui est très largement atteint et nous allons pouvoir valablement délibérer.

Mais avant de passer au deuxième point de l'ordre du jour, à savoir l'élection du Maire, si vous le permettez, en ma qualité de Conseillère municipale sortante et de doyenne de cette assemblée, je voudrais souhaiter la bienvenue aux treize nouveaux membres de notre Conseil.

Ces vœux de bienvenue s'adressent aussi bien aux onze nouveaux membres de l'équipe majoritaire qu'aux deux nouveaux membres des oppositions.

Aujourd'hui, en cette circonstance toute particulière, à un moment fort de la vie démocratique de notre Ville, mettons en exergue ce qui nous rassemble plutôt que ce qui nous divise. Nous sommes tous autour de cette table d'authentiques démocrates, d'authentiques républicains et, à mes yeux, c'est là l'essentiel.

De même nous nous reconnaissons tous au travers des valeurs fondatrices de notre République sur lesquelles je voudrais clore mon bref propos : Liberté, Egalité, Fraternité.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

1.02 - ELECTION DU MAIRE

Mme ZAHM –

Nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire et, pour la bonne marche des opérations, je vous propose de désigner quatre assesseurs pour constituer le bureau de vote et, afin de respecter la parité qui est de règle, qu'il soit constitué de deux hommes et de deux femmes :

Un homme et une femme dans la majorité municipale.

Monsieur PLOUVIER étant seul, ce sera un homme.

Et si le groupe de M. VANDAMME voulait nous déléguer une dame, l'équilibre serait ainsi parfait.

Le bureau de vote est donc ainsi constitué :

Mme WILLEMETZ, M. PLOUVIER, Mme COUSTY et M. MITTENAERE

Nous allons démarrer le vote et, pour ce faire, des bulletins de vote vous sont distribués que vous remettrez dans l'urne, à son passage.

Le bureau de vote étant constitué, je fais appel à candidature(s).

Y a-t-il des candidats au poste de Maire ?

M. LEDOUX –

Je suis candidat.

Mme ZAHM –

S'il n'y a pas d'autres candidatures, nous pouvons procéder au vote.

(Procédure de vote)

(Procédure de dépouillement)

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre de présents.....	33
Nombre d'enveloppes déposées	33
Nombre de suffrage déclaré nul par le bureau.....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	32

Monsieur Vincent LEDOUX ayant obtenu 32 voix, je le déclare élu Maire de Roncq.

(Applaudissements)

Je suis particulièrement heureuse et fière, Monsieur le Maire, d'être la première à vous adresser mes très chaleureuses félicitations. Je vous demande de vous approcher afin que je puisse vous remettre votre écharpe tricolore, symbole républicain de votre charge que vous continuerez, j'en suis persuadée, à assurer avec sagesse et force.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE –

Je dirai quelques mots tout à l'heure et nous allons maintenant procéder à l'élection des Adjoints.

1.03 - DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS

L'article L.2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) prévoit qu'il y a dans chaque commune, un Maire dont nous venons de procéder à l'élection et un ou plusieurs Adjoints élus parmi les membres du conseil municipal.

En application de l'article L.2122-2 du même code, il appartient à notre assemblée délibérante de déterminer le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 pour 100 de l'effectif légal du conseil.

*En conséquence, nous vous proposons de fixer le nombre des Adjoints à **NEUF** avant d'entreprendre les opérations de désignation de celles et ceux qui auront à assurer cette charge.*

1.04 - ELECTION DES ADJOINTS
M. LE MAIRE –

C'est une élection de liste et, de la même manière que pour l'élection du Maire, je fais appel à candidatures.

Je pense que M. DESMET a préparé une liste et, sans autres candidatures, je vais procéder à sa lecture.

Ensemble pour Roncq avec Vincent LEDOUX

Liste Rodrigue DESMET

1. Rodrigue DESMET
2. Chantal NYS
3. Patrick BOSSUT
4. Thérèse-Marie COUVREUR
5. Antonio DA SILVA
6. Annick CASTELEIN
7. Michel PETILLON
8. Anne THOREZ
9. Thibault TELLIER

Y a-t-il d'autres candidatures ? (aucune demande)

Nous procédons de la même façon : distribution des bulletins de vote, procédure de vote, procédure de dépouillement avec les mêmes scrutateurs, si vous en êtes tous d'accord.

(Procédure de vote)

(Procédure de dépouillement)

M. LE MAIRE –

Je vous donne lecture des résultats de l'élection des Adjoints :

Nombre de votants	33
Nombre de votes déclarés nuls par le bureau	4
Nombre de suffrages exprimés.....	29
Majorité absolue.....	15

La liste de Rodrigue DESMET est élue avec 29 voix et je vous félicite.

(Applaudissements)

Comme il se doit, je vais faire une petite déclaration mais, rassurez-vous, elle sera courte. Au préalable, je demande aux personnes de cette assemblée s'il y a des prises de parole. Monsieur VANDAMME, je vous en prie.

M. VANDAMME –

Tout d'abord, nous voulons remercier les 1.205 électeurs qui nous ont fait confiance, remercier l'équipe qui nous a accompagnés durant cette campagne et qui continuera à travailler à nos côtés.

Nous prenons acte des résultats et félicitons la majorité pour sa réélection.

Nous voulons dire dans quel état d'esprit nous abordons ce mandat.

Les élus de « Roncq avenir » se sont engagés à faire de la politique autrement et ne seront pas dans l'opposition systématique, ni dans la politique stérile mais dans l'action. Ils demandent qu'on leur donne réellement les moyens de s'impliquer dans les processus de décision, que leur soient donnés des moyens d'agir y compris dans l'opposition, notamment dans les commissions, les organes de gestion, dans les bâtiments municipaux leur permettant de tenir des permanences et d'accueillir des Roncquoises et des Roncquois.

Que toutes les informations soient données à tous les élus suffisamment en amont des décisions à prendre pour que leurs avis et propositions puissent être pris en compte.

Que les débats du Conseil municipal se déroulent avec la courtoisie, la tolérance, la patience et l'écoute suffisante pour que les conseils ne soient plus seulement une chambre d'enregistrement.

Le respect de l'autre est l'un des fondements de notre démocratie. Pour notre part, nous l'appliquerons et nous attendons le même comportement à notre égard.

Voilà dans quel état d'esprit les élus de « Roncq avenir » débutent ce soir leur mandat. Ils seront, dans les six ans à venir, vigilants, exigeants mais aussi et surtout actifs et présents. Merci.

(Applaudissements)

M. LE MAIRE –

Monsieur PLOUVIER, je vous en prie.

M. PLOUVIER –

Tout d'abord, bravo pour votre élection, Monsieur le Maire, en déplorant toutefois le taux d'abstention record qui interroge tous les démocrates que nous sommes autour de cette table.

Il ne s'agit pas de refaire la campagne électorale mais je voudrais simplement rappeler aux Roncquois le leitmotiv qui a été le nôtre : *une autre vision pour notre Ville*. C'était à ce grand dessein respectueux du passé de notre Ville mais soucieux de son avenir dans les années qui viennent, auquel nous avons convié notre population.

Un grand dessein qui était à la fois raisonnable et ambitieux.

Raisonné, il l'était en termes de coût.

Ambitieux, il l'était plus encore dans sa volonté de ne pas renoncer à ce qui fait la spécificité, l'identité et la fierté de notre Ville au sein de la Communauté Urbaine.

Les Roncquois en ont décidé majoritairement autrement et nous respectons démocratiquement leur choix.

Aussi, Monsieur le Maire, je vous demande, je vous exhorte d'entendre le message qui vous a été envoyé par vos oppositions. Faute de quoi, ces Roncquois pourraient un jour prochain regretter leur choix. Merci, Monsieur le Maire.

(Applaudissements).

M. LE MAIRE –

Merci, mes chers concitoyens.

Je voudrais d'abord saluer le nombreux public parce que c'est l'expression même de la démocratie au village.

Saluer l'ensemble des personnels municipaux présents ; cela me fait vraiment très plaisir.

Saluer mes collègues actuels et les collègues à venir.

Je citerai Francis VERCAMER, Député-Maire de Hem.

(Applaudissements)

Pierre DAVENNE, qui est encore Conseiller municipal de Linselles jusqu'à la prochaine élection du conseil.

Saluer Philippe FRENOI de Linselles.

Adresser un salut amical à Marie TONNERRE-DESMET de Neuville-en-Ferrain encore en campagne pour l'instant.

Saluer Alexandre BEEUSWAERT de Bousbecque.

C'est le territoire qui va se construire ensemble ; j'en dirai quelques mots tout à l'heure.

Je voudrais enfin saluer les colistiers de notre équipe qui n'ont pas été élus. Peut-être leur tour viendra-t-il un jour mais ils seront toujours associés au travail en équipe.

Mes chers concitoyens, vous avez enfin le Conseil municipal version 2014-2020 et vous avez sans doute senti l'émotion extrêmement palpable des petits nouveaux qui font leur entrée mais aussi des anciens.

Marie TONNERRE m'appelait avant-hier pour me demander : *Comment fais-tu à Roncq ?...*

En même temps, c'est toujours la première fois et on redécouvre toujours un fonctionnement, une émotion qui reste intacte et c'est tant mieux. Je pense que c'est cela finalement l'émotion de la démocratie d'en bas, une aventure humaine et collective, celle d'une équipe d'hommes et de femmes qui ont fait campagne pour un projet qu'ils ont co-construit. Je dirais presque qu'ils l'ont porté comme en gestation politique pendant des mois et qui, à cette heure, devient la majorité municipale de Roncq.

Ce n'est pas une majorité triomphante, aboutie dans la fierté d'un succès électoral, loin de là !

C'est une majorité lucide, humble, qui sait combien la dureté des temps que nous vivons et la hauteur des résultats l'obligent !

L'obligent parce que cette majorité issue de 2001 et de 2008 a toujours considéré que le statut de conseiller municipal n'est pas un symbole de puissance personnelle mais bien plutôt la délégation d'une autorité populaire exigeante !

Exercer un mandat électif, être conseiller municipal, c'est tout simplement se mettre au service d'une population et d'un territoire dont il convient d'accompagner le développement.

Roncq a tout le charme d'un gros village mais c'est une ville, une ville moderne avec des services développés et pleinement inscrite dans la dynamique d'une métropole forte de plus d'un million d'habitants et dotée d'un budget de plus de 1,5 milliard d'euros.

C'est d'ailleurs tout le sens de cette première élection du conseiller communautaire au suffrage universel : nous faire comprendre que nos villes s'inscrivent et inscrivent leur devenir et leur avenir dans un environnement territorial plus large. Lille Métropole est bien l'outil de coopération technique indispensable pour faire de nos communes, des villes contemporaines et dotées de tout le confort moderne, reliées entre elles par des services mutualisés de haute qualité.

Fort de la confiance que vous m'avez renouvelée, je représenterai Roncq au Conseil de Communauté, défendant nos intérêts dans le respect de l'intérêt communautaire. Et ce n'est pas antagoniste, loin de là ; nous allons avoir un outil communautaire qui respectera les demandes des communes et qui fera son projet à partir des contrats de territoire que nous avons mis en place depuis plusieurs années.

Je me tourne naturellement vers Francis VERCAMER, vers Alexandre et vers Marie qui nous rejoindront au Conseil de Communauté.

Pour autant, nous percevons encore mieux, en ces temps de troubles institutionnels, de défiance citoyenne, combien la commune demeure le socle résistant de tout l'édifice républicain, le lieu de proximité par excellence, le premier lieu de l'expression des solidarités et des fraternités.

C'est pourquoi devenir conseiller municipal, ce n'est pas l'aboutissement d'une carrière, ce n'est pas une ligne de plus qui va vous valoriser sur votre CV ; c'est le commencement d'une mission qui va vous engager, famille et proches compris.

Ce soir, mes chers collègues, nous nous mettons au service de l'intérêt général. Nous nous plaçons dans une seule perspective, celle de la recherche et de la définition du bien commun. Et le bien commun n'est pas une vieille idée décousue, héritée d'un passé révolu, qui a été fortement théorisée par les plus grands penseurs occidentaux. Non, le bien commun, c'est très actuel ; c'est une exigence et au bien commun nous devons tout sacrifier, au risque d'être incompris, chahuté, critiqué. Car gérer la vie de la cité, ce n'est pas faire l'addition de confort personnels mais, bien au contraire, chercher à garantir l'intérêt du collectif. Et il arrive parfois que l'intérêt de tous vienne contrarier l'intérêt de quelqu'un, l'intérêt de quelques-uns... Et là il faut expliquer, convaincre, persuader, faire preuve de pédagogie pour replacer l'individu dans une perspective plus globale.

L'individu n'est pas le citoyen !

Ce n'est pas l'individu qui fait la République, c'est le citoyen !

L'individu n'attend qu'une chose de l'autorité élue, qu'elle lui garantisse ses intérêts et ceux des siens, qu'elle arrange codes et règlements à la sauce qui flatte ses goûts quand le citoyen comprend que quelque chose le dépasse, que quelque chose est supérieur à sa propre personne : cela s'appelle l'intérêt général.

La première de nos missions, mes chers collègues, sera celle-là : tenir bon et ferme sur cet objectif qui n'est pas un idéal mais un cap qui doit guider toutes nos décisions, y compris les plus petites.

Dès demain, nous allons dérouler le projet municipal pour lequel les Roncquoises et les Roncquois nous ont élus. Notre feuille de route est claire et nous avons largement de quoi faire d'ici à six ans. Nous n'avons rien caché des difficultés auxquelles nous serons contraints de faire face. Au désengagement d'un Etat naufragé, nous devons opposer une gestion financière de qualité assortie d'un contrôle de gestion encore plus rigoureux que par le passé.

Cette baisse drastique des dotations de l'Etat, et donc de nos marges de manœuvre, peut être perçue comme un handicap. Nous, nous pensons plutôt y voir un défi, un challenge à relever : faire autant et même mieux avec moins d'argent public !

Nous devons être innovants, avoir le courage de revisiter nos procédures et nos services, faire bouger des lignes que l'on croyait écrites à jamais et je sais pouvoir compter sur des agents municipaux de qualité, conduits par notre Directeur général des services, Bruno DUBOIS, dont je salue la rigueur, l'envie de défricher de nouveaux territoires administratifs et de moderniser nos services et nos équipements.

Une attention particulière sera portée au patrimoine municipal dont il convient de continuer d'adapter le périmètre aux besoins de publics et d'usages nouveaux.

Un autre axe majeur sera porté sur la tranquillité publique. A partir des ASVP, nous constituerons une police municipale chargée de tout ce que ne fait plus aujourd'hui malheureusement la police nationale, ce qui permettra à cette dernière de se consacrer plus efficacement à la lutte contre la délinquance faite aux personnes et aux biens. Car il ne s'agit pas, pour la Ville, de se substituer à l'Etat dont le premier devoir reste de nous protéger.

Ainsi, nous reverrons dans nos quartiers des îlotiers vigilants et à l'écoute d'une population qui aspire à une vie paisible. Dans cet esprit, j'ai déjà écrit à Monsieur le Préfet de Région

pour lui rappeler son engagement de réunir, les élections passées, toutes les nouvelles équipes municipales. Pourquoi ?

Parce que les nouveaux élus seront porteurs de nouveaux projets qu'il conviendra de relier les uns aux autres, peut-être de mutualiser car la délinquance ne s'arrête pas aux frontières de nos communes.

La coopération intercommunale et la mutualisation des moyens sont un axe fort de notre projet pour l'horizon 2020. Car la Commune n'a d'intérêt, pour le citoyen contribuable, que dans ce qu'elle a de profondément et intrinsèquement singulier. Mais tout ce que l'on peut mettre en œuvre pour financer des projets en commun, pour mutualiser des techniques doit être recherché. Je prendrai l'initiative de réunir, dans les semaines qui viennent, les maires des communes voisines de Roncq pour examiner avec eux les axes de coopération technique et de mutualisation possibles. Et je sais déjà que nous aurons toute leur écoute puisque nous n'avons pas attendu les élections pour discuter, échanger et travailler ensemble.

Nous pourrons développer cette démarche de coopération dans le cadre communautaire comme nous le faisons déjà depuis quelques années pour l'achat de matériels informatiques, de mobiliers, aujourd'hui l'achat de gaz naturel à travers le fameux catalogue UGAP... Eh bien nous allons poursuivre, dans le cadre de la Communauté Urbaine, cette politique de réduction des coûts, d'économies d'échelle pour acheter plus, acheter ensemble et donc acheter moins cher.

Je suis et nous sommes de fervents défenseurs de la commune mais nous croyons aussi beaucoup en une intercommunalité respectueuse de la commune, qui va être en capacité de faire performer nos communes car c'est bien la question : comment dégager de la valeur ajoutée ?

Eh bien, vous pouvez compter sur notre engagement, sur notre détermination pour travailler encore plus que par le passé avec nos nouveaux collègues à l'élaboration d'un schéma intercommunal, sous l'égide de la Communauté Urbaine ou en dehors, à partir des communes qui seront volontaires.

Mes chers amis, la majorité municipale est prête.

Elle est motivée, elle est impatiente ; en témoignent le nombre de sms que les futurs adjoints m'ont déjà adressés pendant toute la semaine... *Comment va-t-on faire ?... Puis-je déjà prendre des contacts ?...* Non, pas avant l'installation du conseil !

Je réponds aux sensibilités différentes de notre conseil : *oui, nous travaillerons comme nous l'avons toujours fait, dans le respect de chacun, dans le respect des sensibilités.*

Et on attend bien entendu de ces sensibilités la même forme de courtoisie républicaine.

Nous allons dialoguer, nous allons débattre mais, en même temps, je vous annonce ce soir que nous mettrons en œuvre notre programme... Eh oui. Il est prêt.

Donc horizon 2020, c'est parti !

Et dans quelques jours, je donnerai à chaque Adjoint une feuille de route précise avec un certain nombre d'objectifs à atteindre et, bien entendu, le contour de chacune des délégations. Puis, dans un deuxième temps, nous compléterons les missions par des conseillers délégués.

Il faut se le dire aussi clairement : nous allons attendre ce qui se passe à la Communauté Urbaine parce que cette dernière, dans le cadre de la métropolisation, donnera un contour particulier à des nouvelles missions et sans doute aurons-nous besoin d'envoyer à des réunions des conseillers qui suivront telle ou telle partie du programme communautaire.

Mesdames, Messieurs, chers collègues et nouveaux collègues, je vous demande de vous mettre au travail avec cœur et avec passion comme l'ont fait nos prédécesseurs.

Et je voudrais saluer ici toutes celles et tous ceux qui quittent le Conseil municipal de Roncq ; ils ont toute mon amitié, notre amitié. Il faut qu'ils sachent que tout le travail qu'ils ont fait, toute l'énergie qu'ils ont mise au service des Roncquoises et des Roncquois ne sont pas vains ; nous leur sommes redevables de leur talent, de leur dévouement et je voudrais, Mesdames, Messieurs, que vous les applaudissiez.

(Applaudissements)

Il ne faut jamais oublier que nous sommes de passage –tout le monde le sait– mais nous sommes aussi des passeurs ; nous nous inscrivons dans une histoire qui s'est construite bien avant nous et qui se poursuivra longtemps après nous, si l'Etat prête vie aux communes. En tout cas, on le souhaite puisqu'on se rend compte combien les communes sont aujourd'hui l'échelon complètement indispensable.

Vous rappelez, Monsieur PLOUVIER, l'abstentionnisme qui a été beaucoup plus important dans certaines grosses communes de la métropole lilloise – c'est un signe extrêmement inquiétant d'essoufflement des institutions républicaines. Mais, en même temps, la bonne résistance du vote dans les communes, la confiance accordée aux maires grignotée d'année en année, certes, mais en tout cas toujours importante sont aussi le témoignage que les citoyens sont attachés à un pouvoir le plus proche possible, ce pouvoir de proximité, ce que j'aime appeler : la république au village, la démocratie de proximité.

Eh bien, nous allons être les gardiens, les garants de cette démocratie de proximité faite (il ne faut pas se leurrer) de décisions et de responsabilités parce que les gens nous ont confié une autorité des décisions à prendre pour eux pendant six ans et il faut assumer toutes ces responsabilités dans la sagesse et dans l'humilité.

Je voudrais encore ajouter que jamais je n'ai ressenti, personnellement et avec les colistiers, autant de marques d'attention que cette année. Je ne sais pas pourquoi... On dit que les relations avec les élus se dégradent ; ici, à Roncq, c'est le contraire dans le respect, bien entendu, de chacun : messages de sympathie, messages de courtoisie, messages d'une campagne que nous avons souhaitée la plus paisible possible parce que notre pays, nos communes ont besoin d'apaisement pour travailler et d'apaisement pour construire une métropole qui devra faire face à des défis extrêmement importants avec beaucoup moins d'argent ; on nous annonce déjà une baisse, dans les années qui viennent, de plus de 145 M€ dans le budget de la Communauté Urbaine et, dans nos budgets communaux, c'est aussi extrêmement important.

Vous comprenez bien, dès aujourd'hui, le sens des réformes que nous allons devoir porter ensemble, le fait que nous ne répondrons pas à toutes les demandes, que tout sera regardé de très près, à partir du moment où l'intérêt général est sauvegardé.

Je le répète ; par le passé, nous avons pris des décisions courageuses. Lorsqu'il s'est agi de passer d'une logique de guichet à une logique de projet avec l'ensemble du monde associatif, cela a été formidable : on a discuté, on a échangé et tout le monde a bien compris où se situait l'intérêt de la commune.

Eh bien, c'est la même chose lorsque nous sommes à la Communauté Urbaine : cette définition de l'intérêt communautaire, passer de la logique du bout de trottoir à la logique des petits et grands projets partagés à partir du moment où la communauté des habitants de la Communauté Urbaine s'y retrouve.

Je suis confiant ; il y a plein de talents dans cette Communauté Urbaine prêts à travailler, prêts à prendre des responsabilités.

Nous serons derrière ces talents ; nous serons avec ces talents et nous serons toujours du côté de Roncq, toujours du côté de cette belle métropole que nous apprécions parce que les Roncquois, aujourd'hui, ne vivent pas simplement leur ville ; ils vivent pleinement, passionnément une métropole qui est formidable. On l'a redit durant toute la campagne, c'est la première métropole horticole de France. Nous avons cette chance d'avoir un tissu

économique extrêmement vivace et il faut le maintenir : plus de 600 entreprises à Roncq qu'il faut préserver, un parc d'activités qui va démarrer dans peu de temps, le premier parc du 21^{ème} siècle (parc Pierre-Mauroy). C'est une marque véritablement d'espoir dans un avenir peut-être serein mais, en même temps, c'est une sacrée responsabilité. Nous allons donc tout mettre en œuvre pour faire que cette Ville soit toujours accueillante pour les commerces, pour les entreprises parce que nous avons la conviction que l'emploi ne se décrète pas, que l'emploi public a atteint ses limites et que l'emploi créé par la dynamique et l'innovation des entreprises est le seul emploi durable.

Voilà la feuille de route que nous avons la passion pour ne pas dire la « niaque » de réaliser. Nous sommes dans les starting-blocks et je pense même que nous allons démarrer tout de suite la course pour l'atteindre avec vous.

Merci de votre confiance.

Nous allons continuer à être cette ville fraternelle (c'est un mot que j'aime). Nous avons besoin de fraternité, vraiment, au-delà des sensibilités politiques.

Je le répète, la politique n'est pas la guerre ; la politique, c'est l'échange des idées. Et lorsqu'on s'attaque aux personnes, on change complètement de dimension ; on n'est plus dans la politique. Nous veillerons à ce que nous restions dans la dignité d'un débat républicain propre parce que les Français attendent de leurs représentants, des plus petits comme nous les Maires et Conseils municipaux jusqu'aux plus grands, cette marque de respect qui est fondamentale. Je peux vous assurer que tous les collègues, ici présents, sont de la même trempe et c'est pourquoi j'ai beaucoup de plaisir à travailler avec eux parce qu'ils sont tous dans le respect des autres ; ils sont tous dans quelque chose que l'on ne peut pas décrire et qui est passionnant... C'est passionnant une ville !

Il n'y a aucune fonction, Mesdames, Messieurs, qui nous permette de rencontrer dans la même journée quelqu'un qui galère, qui est en recherche d'emploi, qui essaie de s'en sortir, quelqu'un qui cherche un logement parce qu'il a une rupture affective dans sa vie, un grand chef d'entreprise dont le siège social est ici et qui développe des concepts innovants, un chef d'orchestre, un artiste, un pâtissier...

C'est formidable d'être Maire d'une ville.

C'est formidable d'être élu d'une ville.

C'est formidable d'avoir la confiance de ses concitoyens.

En même temps, c'est une énorme exigence !

Je peux vous dire que cette pression des 69,61 % est importante ; je sais que d'autres ont fait un peu mieux. En tout cas, c'est une pression saine, une pression heureuse ; je le répète, elle nous oblige à réussir... Vous allez voir, on va réussir ensemble parce qu'à Roncq on aime la modération, on aime l'apaisement, on aime la détermination mais on aime aussi passionnément notre commune.

Je terminerai en disant Vive la France, Vive Roncq !

(Applaudissements)

Nous allons remettre une belle écharpe aux Adjointes.

Comme je l'explique toujours : les glands de l'écharpe du Maire sont dorés et c'est la seule marque d'honneur qui lui est faite. Les glands des écharpes des Adjointes sont blancs ; ils porteront cette écharpe lors des manifestations patriotiques, lorsqu'ils célébreront les mariages.

A Roncq, on a vraiment plaisir à recevoir chaque candidat au mariage pour un entretien personnalisé de manière à ce que l'événement soit le sien. Nous le faisons depuis 2001 et nous poursuivrons bien entendu cet échange que nous avons avec les couples et les familles que nous recevons.

Mes chers collègues, vous porterez cette écharpe avec beaucoup de dignité.

Ce n'est pas quelque chose que l'on porte avec supériorité mais, au contraire, avec beaucoup de respect parce que vos ancêtres se sont battus pour ces trois couleurs et, dans le cadre des commémorations de 14-18, beaucoup sont morts.

Je vous remercie de votre attention.

On n'a vraiment pas été bon parce qu'on n'a pas prévu de pot. On va essayer de se rattraper une prochaine fois. En tout cas, rien ne nous empêche d'échanger parce que la République, c'est aussi la fraternité.

Merci à tous ; je vous souhaite une bonne soirée.

Et bon vent à ce Conseil municipal.

-oOo-

Levée de séance à 19 h 30.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Vincent LEDOUX.